

LA RENCONTRE PRÉALABLE AVEC LES PARENTS DE CHAQUE ENFANT

Outil à destination de l'enseignante ou de l'enseignant en charge de la rencontre préalable avec les parents de chaque enfant pressenti pour intégrer un programme Coup de Pouce.

¹Ressources à retrouver sur le site www.coupedepouceassociation.fr, rubrique Agir.

En amont de la rencontre

Le repérage des enfants qui répondent aux critères correspondant aux programmes Coup de Pouce est une étape essentielle. Il est réalisé en début d'année par les enseignants des classes concernées.

Suite à cela, une rencontre doit avoir lieu avec les parents ou le responsable légal de chaque enfant pressenti afin de :

- présenter les enjeux de **la relation école-famille** dans la réussite scolaire des enfants
- envisager conjointement **le programme concerné et son intérêt pour l'enfant**
- expliciter les **engagements réciproques des adultes** dans le programme

Cette rencontre préalable doit être individuelle pour que les parents puissent parler librement des besoins de leur enfant et envisager les modalités pratiques de leur engagement. Elle peut être associée à l'entretien de début d'année que vous aurez éventuellement avec chaque parent de votre classe.

Elle s'organise au plus tard 15 jours avant le démarrage du club pour laisser le temps à chaque parent de réfléchir et pour permettre de proposer le programme à d'autres parents par exemple en cas d'indisponibilité de l'enfant.

OUTILS DE LA RENCONTRE

Fiche de présentation et d'inscription et la BD du club Coup de Pouce¹.

Contenu préconisé de la rencontre

- Présentation de la complémentarité du rôle des parents, des enseignants et des professionnels de l'éducation dans l'accompagnement de la scolarité des enfants.
- Introduction du programme dans sa dimension globale : accompagnement de plus de 10 000 enfants par an en France et ancrage dans l'école concernée.
- Présentation des objectifs des programmes : développement de la confiance de l'enfant dans ses compétences scolaires, renforcement du sens donné aux apprentissages fondamentaux et stimulation du plaisir d'apprendre par le jeu.
- Partage du regard de l'enseignante ou de l'enseignant et des parents sur les potentiels et les besoins spécifiques de l'enfant concerné afin d'envisager ensemble si le programme Coup de Pouce est une réponse adaptée.
- Présentation des engagements réciproques des adultes dans le programme (Cf. Page 3).
- Présentation du déroulé des séances en club et du rôle de l'animatrice ou de l'animateur via la BD du club Coup de Pouce.
- Information sur la place des devoirs dans le club (sauf programme Langage).
- Présentation des modalités pratiques du programme via la fiche de présentation et d'inscription.

« Le jeu est un excellent moyen d'apprendre ! Au club, votre enfant va jouer à des jeux qui développent la confiance. Il pourra même emporter certains jeux du club pour jouer avec vous à la maison. »

CONCLUSION DE LA RENCONTRE



Recueil de l'avis et des questions des parents



Proposition d'un temps de réflexion aux parents et présentation des échéances à venir



Transmission aux parents de la fiche de présentation et d'inscription (si besoin en version traduite)

En aval de la rencontre

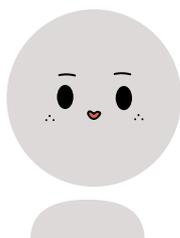
- Echange entre l'enseignante ou l'enseignant et l'enfant concerné
- Présentation du club Coup de Pouce aux enfants de la classe une fois le groupe d'enfants constitué
- Rencontre entre l'enseignante ou l'enseignant et l'animatrice ou l'animateur
- Transmission de la fiche d'inscription au coordinateur ou à la coordinatrice Coup de Pouce de l'école, à la personne en charge de l'animation du club ou au pilote de la ville.

Merci

Merci à toutes les enseignantes et à tous les enseignants qui préparent et mènent la rencontre préalable avec les parents de chaque enfant pressenti pour le programme Coup de Pouce. Il s'agit d'un temps fort pour favoriser la réussite du programme tout au long de l'année en garantissant un engagement libre et éclairé de chacun et de chacune.

LES ENGAGEMENTS COUP DE POUCE

Dans les programmes Coup de Pouce, tous les adultes ont un rôle à jouer pour permettre la réussite des enfants. La coéducation, c'est-à-dire le renforcement de la relation des professionnels de l'éducation et des parents autour des apprentissages des enfants, est le premier levier des programmes Coup de Pouce. Elle favorise la confiance des enfants dans leurs compétences et permet de développer leur motivation à apprendre grâce au soutien de tous les adultes qui les accompagnent à la fois en classe, au club et à la maison.

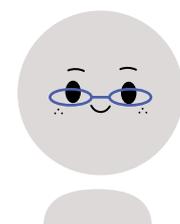
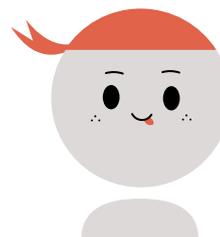


Les parents s'engagent à :

- échanger régulièrement avec l'animatrice ou l'animateur du club
- participer à une ou plusieurs séances du club dans l'année pour pouvoir découvrir les activités, les jeux et pour encourager leur enfant
- échanger le plus fréquemment possible à la maison avec leur enfant sur ce qu'il vit en classe et au club

Les animatrices et les animateurs s'engagent à :

- échanger avec l'enseignante ou l'enseignant et les parents de chaque enfant tout au long de l'année
- valoriser les progrès individuels des enfants
- prêter des jeux et des livres régulièrement pour la maison
- inviter les parents à venir participer à une ou plusieurs séances et à tous les événements de la vie du club



Les enseignantes et les enseignants s'engagent à :

- suivre les progrès des enfants au club en échangeant régulièrement avec l'animatrice ou l'animateur
- adapter le travail de lecture donné à l'enfant pour qu'il s'intègre aux activités des séances
- à valoriser les enfants du club dans les temps de vie de la classe en leur permettant de présenter leurs activités Coup de Pouce à leurs camarades par exemple

Dans les programmes Coup de Pouce, les parents ont une place centrale et de nombreuses opportunités pour accompagner les réussites de leur enfant tout au long de l'année.



LA RENCONTRE PRÉALABLE AVEC LES PARENTS DE CHAQUE ENFANT

FOIRE AUX QUESTIONS

Si vous vous posez une question qui n'apparaît pas dans ce document, vous pouvez la transmettre au délégué territorial en charge du suivi des programmes Coup de Pouce de votre ville via le ou la pilote.

Qui doit mener cette rencontre ?

L'enseignante ou l'enseignant de l'enfant organise et mène la rencontre. Si besoin, la coordinatrice ou le coordinateur Coup de Pouce de l'école peut l'accompagner.

Combien de temps faut-il prévoir pour cette rencontre ?

Au moins 30 minutes sont nécessaires pour un échange de qualité.

Comment organiser et mener la rencontre si le parent concerné ne parle pas et/ou ne comprend pas le français ?

Vous pouvez demander, si une personne maîtrise la langue parlée par le parent concerné et est disponible pour traduire l'échange. Vous pouvez également prendre contact avec le pilote en charge du dispositif au sein de la ville pour prévoir l'aide d'un ou d'une traductrice si besoin. Il est préférable de ne pas demander à l'enfant concerné ou à d'autres jeunes enfants de la fratrie de traduire lors de la rencontre car cela peut être inconfortable pour eux et pour leurs parents.

Si un enfant n'est pas disponible à toutes les séances hebdomadaires prévues, doit-on maintenir sa place dans le club ?

L'enseignante ou l'enseignant de l'enfant en lien avec la coordinatrice ou le coordinateur Coup de Pouce de l'école estimera la faisabilité au cas par cas. S'il s'agit d'une absence hebdomadaire sur toute l'année cela peut entraver le plaisir de l'enfant et la dynamique du groupe.

Peut-on organiser un temps collectif avec tous les parents, une fois que le groupe d'enfants est constitué ?

Une rencontre collective entre tous les parents et les membres de l'équipe Coup de Pouce en particulier l'animatrice ou l'animateur peut être organisée avant le démarrage du programme ou dans les premières semaines afin de permettre une connaissance réciproque. Cette rencontre de tous les parents peut également avoir lieu lors de la cérémonie d'ouverture.

Si un parent n'est pas disponible pour venir le chercher à la fin des séances, ou pour venir sur le temps du club, l'enfant a-t-il toujours sa place dans le club ?

Tous les parents ne peuvent pas systématiquement venir chercher leur enfant chaque soir en raison de leurs contraintes familiales ou professionnelles. Cela ne remet pas en cause la place de l'enfant au sein du club. Vous pouvez dans ce cas prévoir d'autres modalités d'échange avec les parents (par exemple des RDV téléphoniques dans l'année).

Est-ce que les enfants font leurs devoirs au club Coup de Pouce ?

Au club Coup de Pouce (sauf programme Langage), **15 minutes** sont consacrées chaque soir à des activités qui s'appuient sur le travail de lecture donné par l'enseignante ou l'enseignant (ou le travail de mathématiques dans le cadre du programme CLEM). Ces activités permettent aux enfants de garder un lien fort avec le travail fait en classe et de mettre plus spécifiquement en pratique leurs apprentissages scolaires. **Le club Coup de Pouce n'est pas une étude surveillée** ou un atelier d'aide aux devoirs parce qu'il ne répond pas aux mêmes objectifs. Les enfants sont accompagnés collectivement et non individuellement par l'animatrice ou l'animateur pour aborder seulement le travail de lecture donné par l'enseignante ou l'enseignant en début de séance.

La rencontre préalable de début d'année avec les parents est un moment opportun pour clarifier et aménager l'accompagnement du travail donné à l'enfant à la fois au club et à la maison (par exemple les mercredis, les fins de semaine et durant les vacances scolaires les enfants auront à apprendre les poésies).

Une communication étroite devra s'établir tout au long de l'année entre l'enseignante ou l'enseignant, l'animatrice ou l'animateur et les parents concernant l'accompagnement du travail donné à l'enfant afin que chacun puisse être informé de son rôle et pour garantir un suivi cohérent.

Les parents doivent pouvoir tout au long de l'année prendre en charge une partie de l'accompagnement des devoirs de leur enfant afin de développer leur confiance dans les compétences de leur enfant et dans leurs propres compétences.

Peut-on organiser la rencontre avec les parents en présence de leur enfant ?

Oui, la rencontre peut avoir lieu en présence de l'enfant. Dans ce cas, l'enseignante ou l'enseignant veillera à laisser des temps de parole à l'enfant pour recueillir son avis.

Doit-on convaincre un parent de l'utilité du club Coup de Pouce pour son enfant ?

Il ne s'agit pas de convaincre mais de trouver ensemble l'accompagnement qui correspond le mieux aux besoins et aux potentiels de l'enfant concerné. Un échange de qualité peut faire émerger d'autres formes d'accompagnement pour l'enfant que le programme Coup de Pouce. Si les parents ont le sentiment de ne pas avoir eu le choix, leur engagement peut être moins important et de ce fait moins bénéfique.

Quels documents peut-on fournir aux parents pour les aider dans la réflexion ?

La fiche de présentation et d'inscription au programme Coup de Pouce est le support à privilégier durant la rencontre pour aborder tous les points importants et nécessaires à un choix libre et éclairé de leur part. Vous pouvez également vous appuyer sur une vidéo de présentation des programmes Coup de Pouce, un exemple de jeu et d'autres ressources disponibles à la rubrique Agir du site www.coupdepouceassociation.fr

Pour les parents qui seraient hésitants ou inquiets, peut-on proposer des séances d'essai avant qu'ils décident de l'inscription définitive de leur enfant au club ?

Oui, pour les parents qui ont besoin d'être rassurés avant de s'engager définitivement, il peut être utile de proposer une semaine d'essai en accord avec l'équipe Coup de Pouce de l'école. Si après une période d'essai ou en cours d'année, l'équipe Coup de Pouce envisage d'arrêter la participation d'un enfant, il sera nécessaire de rencontrer les parents et l'enfant pour présenter les raisons de ce choix et les modalités pratiques de cette décision. En aucun cas, l'arrêt sera présenté comme un échec de l'enfant mais comme une évolution de la proposition d'accompagnement qui correspond à ses besoins et ses envies.

Le club Coup de Pouce est-il source de fatigue pour les enfants ?

Les enfants sont en petit groupe au sein du club et dans une ambiance conviviale qui favorise la détente. Néanmoins, le rythme quotidien et hebdomadaire de l'enfant doit être pris en compte lors de la rencontre pour éviter une fatigue de l'enfant qui serait dommageable à ses capacités et au plaisir de venir au club. Il faut en particulier s'assurer qu'il n'a pas de longs déplacements ou par exemple des activités extra-scolaires qui, cumulées aux séances du club, pourraient engendrer une fatigue supplémentaire.